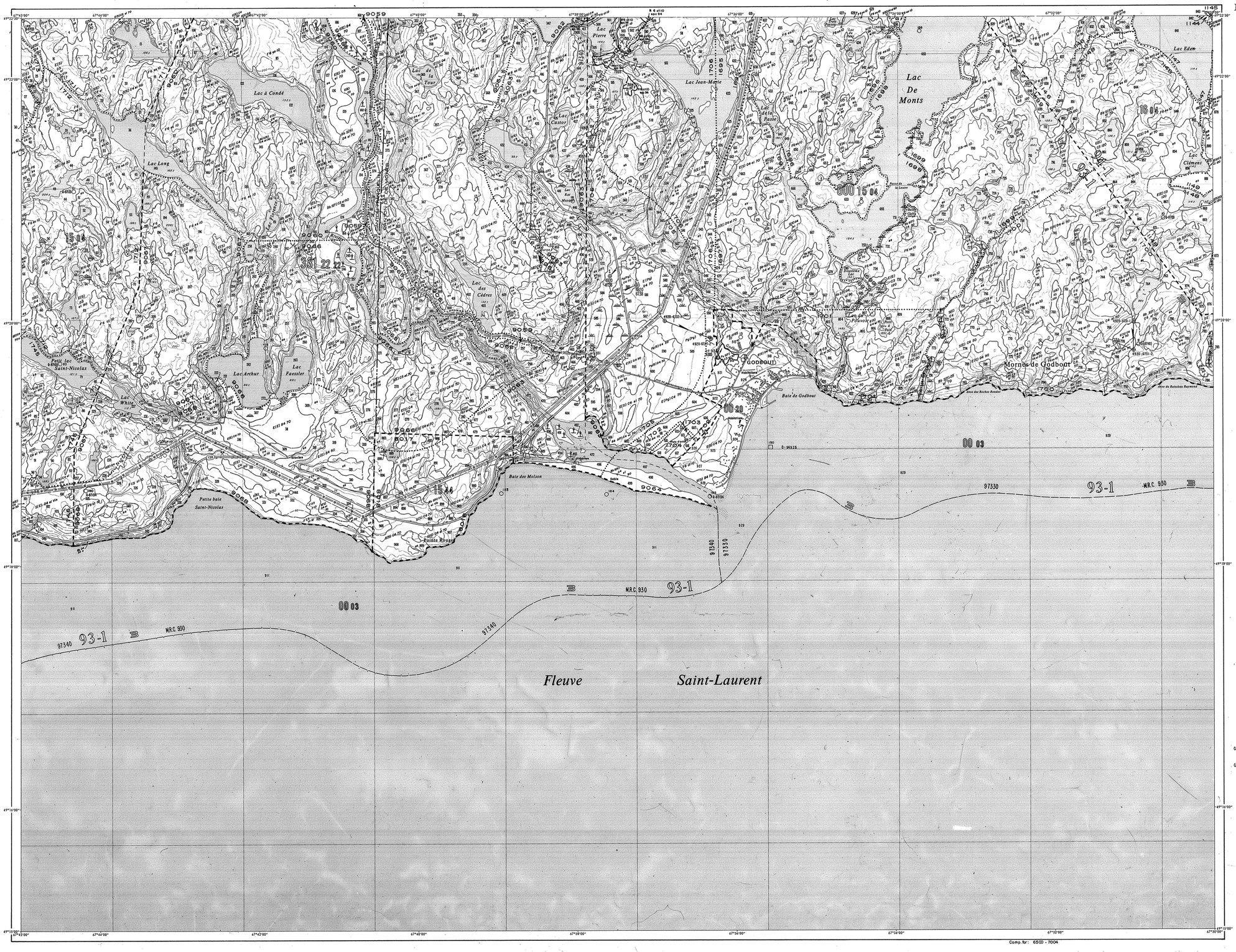

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cn
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe à diamètre limite, sélective ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cdm
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dcd
Coupe de protection ..... cp
Dégage partiel (dégagé de 5 pieds) ..... brp
Dégage total ..... brt
Plantation en dégagement ..... pd
Plantation de boutures ..... pb
Plantation ..... p
Entretien commercial ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (déclaration libre) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (EJ)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à thuya(cèdre) ..... R (C)
— — à prusche ..... R (PR)
— — à mélèze (pionnier) ..... R (M)
Pessière ..... P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée réseau) ..... P (E)
— — à thuya (cèdre) ..... P (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... P (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (PB)
— — à pin rouge ..... P (PR)
— — à pin gris ..... P (PG)
— — à prusche ..... P (PR)
— — à mélèze ..... P (M)
— — (plantation) ..... P p
— — (plantation de sapin bauméri) ..... P (sab) p
Pinède à pin blanc ..... PB
— — — avec pin rouge ..... PB (PR)
— — — à épinette rouge (n'occupent plus de 75% de la portée réseau) ..... PB (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (EE)
— — — avec mélèze ..... PB (M)
— — — avec prusche ..... PB (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (E)
— — — (plantation) ..... PB p
Pinède à pin rouge ..... PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau) ..... PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (EE)
— — — avec mélèze ..... PR (M)
— — — avec prusche ..... PR (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (E)
— — — (plantation) ..... PR p
— — — Plantation de pin sylvestre ..... PR p
Pinède à pin gris ..... PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau) ..... PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (EE)
— — — avec mélèze ..... PG (M)
— — — avec pin rouge ..... PG (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — — avec prusche ..... PG (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (E)
— — — (plantation) ..... PG p
Cédrière C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (EE)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin rouge ..... C (PR)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à prusche ..... C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (E)
— — (plantation de thuya) ..... ThO p
Pruschaie ..... Pr
— — (la prusche occupe plus de 75% de la portée réseau) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (EE)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — à pin rouge ..... Pr (PR)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (E)
— — (plantation) ..... Pr p
Mélèzin ..... Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau) ..... Me (Me)
— — à thuya (cèdre) ..... Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (PB)
— — à pin rouge ..... Me (PR)
— — à pin gris ..... Me (PG)
— — à prusche ..... Me (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (E)
— — (plantation de mélèze européen) ..... Me(e) p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... Me(j) p
— — (plantation de mélèze laricin) ..... Me(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominants	Résineux dominants
Feuillu d'essences intolérantes	F (IT)	F (IT)
— — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (E)	F (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (EE)	F (EE)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (E)	BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (EE)	BB (EE)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BP (PG)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BP (PR)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BP (PB)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	FT (PG)	FT (PG)
— — — — avec pin rouge	FT (PR)	FT (PR)
Peuplerie avec sapin	PE (E)	PE (E)
— — — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — — avec pin rouge	PE (PR)	PE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (EE)	PE (EE)
— — — avec résineux	PE (R)	PE (R)
Feuillu mélangé	FM (M)	FM (M)
Autres résineux	F (R)	R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)
— — — sur station humide	M (F)	MR (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... FT
— (plantation) ..... F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... BB
— à bouleau jaune ..... BJ
Peuplerie ..... PE
Chênaie ..... Ch
Frênaie ..... Fr
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... Fr (B)
— à bouleau jaune ..... Fr (BJ)
— à peuplier ..... Fr (PE)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... Fr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Fr (FT)
Plantation d'érable à sucre ..... Erl p
— de bouleau jaune ..... Pbj p
— de peuplier ..... Ppe p
— de peuplier hybride ..... Peh p
— de tilleul d'amérique ..... Pt Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère cl
Chablis partiel ..... ch
Chablis total ..... ct
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 10 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... cp
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ct
Chablis partiel ..... ch
Friche ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE: CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE: CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	100-50	50-100
100	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Groupe dominance de haut tolérante, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleuse inégalienne: Groupe dominance de haut tolérante, majorité des tiges entre 90 et 300 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 70 %	f
Abrupte	70 % et plus	a

Superficie entourée de pentes ≥ 31% ⟨

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E1 C3 g 10 m ⊖ — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C1 c10 D1 — classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (7m)	5 (4m)	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC. / SIGNATURE : Jacques L. Villeneuve

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 23*
Unité d'aménagement ..... -1
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion 000*
Bloc d'aménagement 15*
Concessionnaire ou autres 04*
Bassin hydrographique 34300
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97330*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... 9061 *
Région écologique 8g
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/6/87
Déclinaison magnétique 22.2° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 F/9	22 G/12		22 G/11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F/8	22 G/5		22 G/6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F/1			

22 G/5 S.E.

Comp. for : 6500 - 7004

A jour : avril 1995